

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Séance d'information reconstruction du Parlement à 12h15 à la buvette

Attention : les points 3 à 6 seront traités dès 14h.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président souhaite un joyeux anniversaire à Mme la députée Fabienne Despot ainsi qu'à M. le député Grégory Devaud.</p> <p>Il informe que les points 21 et 29 de l'ordre du jour seront reportés en raison de l'absence excusée ce jour du rapporteur M. Haury.</p> <p>Il salue à la tribune deux classes de 8ème année de Bex, accompagnées de leurs enseignants MM Croci-Torti et Vittoz.</p> <p>Il salue également à la tribune la présence de M. le Conseiller aux Etats Luc Recordon.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: (11_INT_643) Jean-Michel Dolivo, (11_INT_644) Guy-Philippe Bolay Postulat: (11_POS_303) Elisabeth Ruey-Ray Question écrite: (11_QUE_027) Bertrand Clot</p>			
TRAITE	3.	<p>(11_INT_588) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Futur parlement cantonal : le Conseil d'Etat entend-il passer comme chat sur braises sur un toit gris souris ?</p>	DINF.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	4.	<p>(471) Exposé des motifs et projet de décrets - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 47'060'000.- pour financer les rénovations et les transformations urgentes dans le bâtiment hospitalier axées sur le renforcement de l'hygiène hospitalière, les besoins d'isolement grâce à un secteur d'hospitalisation individualisée, la transformation des soins continus et la mise en conformité technique des soins intensifs et - accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 1'450'000.- au crédit d'investissement pour les travaux de restructuration du Centre des brûlés au Service de médecine adulte au niveau 05 du bâtiment hospitalier du CHUV (EMPD n° 75 de mai 2008).(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière générale sur les deux décrets acceptée à l'unanimité. 1er décret de 47'060'000 : art. 1 à 4 acceptés. Fin du 1er débat. 2ème décret de 1'450'000 : art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée par 95 oui, 1 non et 5 abstentions. (2ème débat) : 1er décret : art. 1 à 4 acceptés. Fin du 2ème débat. Au vote final à la majorité absolue, le 1er décret est accepté à l'unanimité 2ème décret : art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.</p>	DSAS.	Roulet C.	
OA	5.	<p>(GC 192) Rapport 2010-2011 de la commission interparlementaire de contrôle sur l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais</p> <p>Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées à l'unanimité.</p>	GC	Vuillemin P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	6.	(460) Exposé des motifs et projets de décrets - accordant la garantie de l'Etat de Vaud à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais pour l'emprunt bancaire de CHF 220.125 millions contracté pour financer la construction du site de soins aigus de Rennaz et la transformation en Centres de traitement et de réadaptation, antennes médico-chirurgicales et centres de dialyse des bâtiments hospitaliers de Monthey et du Samaritain à Vevey, et - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'études de CHF 1.2 million pour financer les études relatives aux aménagements routiers et aux transports publics en relation avec l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais(1er débat) (1er débat): entrée en matière générale sur les deux décrets acceptée par 124 oui et 1 abstention. 1er décret: art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat. 2ème décret: art. 1, amds com (1,7 mios) acceptés. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (maj. 2/3 requise) est acceptée par 100 oui et 2 abstentions. (2ème débat) 1er décret: art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 109 oui. (2ème décret): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DSAS.	Mouquin M.	
RENV-CE	7.	(11_INT_639) Interpellation Véronique Hurni - 100 dB vaut-il 100000 habitants? (pas de développement)			
RENV-CE	8.	(11_INT_640) Interpellation Susanne Jungclaus Delarze - Position vaudoise concernant l'exploitation de la raffinerie de Collombey (VS) (pas de développement)			
RENV-CE	9.	(11_INT_641) Interpellation Mireille Aubert - Quelles conditions de travail pour les agentEs de détention? (pas de développement)			
RENV-CE	10.	(11_INT_642) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Fêtes cantonales vaudoises, ouverture des cultures oui mais mélange des vins non. (développement)			
RENV-COM	11.	(11_POS_302) Postulat Sylvie Progin visant à introduire une systématique et une efficacité dans l'évaluation des politiques publiques (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	(GC 194) Exposé des motifs et projet de décret du Bureau du Grand Conseil arrêtant la liste des commissions thématiques pour la législature 2012-2017 et Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil (LGC)(2ème débat) (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de décret est accepté par 73 oui et 2 abstentions. Modification art. 59 LGC acceptée à l'unanimité. Fin du 2ème débat.	GC	Renaud M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	<p>(441) Exposé des motifs relatif à la révision du Code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation) - Démarche CODEX_2010 volet "Protection de l'adulte et de l'enfant" et Projet de loi vaudoise d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant et Projets de lois modifiant - la loi du 18 décembre 2007 d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers; - la loi du 7 mars 2006 sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers - la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques - la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire - la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique - la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise - la loi du 24 janvier 1996 d'aide aux personnes recourant à l'aide médico-sociale - la loi du 10 février 2004 sur le recouvrement et les avances sur pensions alimentaires - la loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs - la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées et Projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur les modifications constitutionnelles liées à la nouvelle terminologie du Code civil suisse en matière de protection de l'adulte et de l'enfant(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): LVP AE: art. 1 à 51 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LVLEtr: art. 36 accepté. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LARA: art 45 à 47 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LEDP: art. 3 et 4 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LOVJ: art. 67, 76 et 110 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LSP: art. 15a, 15b, 15v, 15d acceptés. Art. 21 accepté. Art.23, 23a, 23b23c, 23d, 23e acceptés. Art. 56, 56a (abrogation), 56b (abrogation), 56c acceptés. Art. 57 et 58 acceptés. Abrogation art, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70 acceptée. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LASV: art. 7, 8, 18 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LAPRAMS: art. 1 accepté. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LRAPA: art. 11 accepté. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité.</p>	DINT.	Haldy J.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		LProMin: art. 6, 13, 21, 2324b, 26, 26a, 2727a, 28, 61 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. LAIH: art. 6a, 6e, 6g26 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. Décret: art. 1 et 3 acceptés. Fin du 2ème débat. Le projet de décret est accepté à l'unanimité.			
OA	14.	(464) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 1'393'200.- destiné à financer la mise en oeuvre du nouveau système d'information et de gestion des analyses, des résultats et des examens du Service de la consommation et des affaires vétérinaires et du Service des eaux, sols et assainissement(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée à l'unanimité. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. Au vote final, le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DSE.	Ansermet J.	
OA	15.	(466) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès du Parlement fédéral afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Sandrine Bavaud demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès du Parlement fédéral afin d'ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée par 65 oui, 34 non et 8 abstentions. Art. 1 et 2, groupés, acceptés par 66 oui, 25 non et 17 abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est refusée par 68 oui, 40 non 6 abstentions (majorité des 2/3 requise).	DSE.	Rochat N.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	16.	(437) Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Philippe Cornamusaz et consorts au nom des groupes Alliance du centre, Radical, UDC, Libéral, Verts visant à introduire le concept de pollueur payeur pour l'enlèvement des ordures ménagères(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée par 72 oui, 45 non et 10 abstentions. Art. 30a (nouveau), titre, amdt com accepté; al.1, amdt Züger refusé par 31 oui, 84 non et 2 abstentions; al. 2, amdt com accepté par 72 oui, 4 non et 37 abstentions; al. 2bis (nouveau), amdt Dolivo refusé par 42 oui, 71 non et 5 abstentions; al. 3, 1er amdt com accepté par 71 oui, 31 non et 3 abstentions; 2ème amdt com accepté par 82 oui, 5 non et 10 abstentions. Interruption du débat, fin de séance.	DSE.	Wyssa C. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	05/06/2012
RENV-T	17.	(11_POS_274) Postulat Marc-André Bory et consorts demandant la mise à l'étude d'un plan pour la gestion de l'eau durant les périodes de sécheresse	DSE, DEC	Décosterd A.	05/06/2012
RENV-T	18.	(461) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 20 mai 1957 sur la profession d'agent d'affaires breveté (LPAg)(1er débat)	DINT.	Despot F.	05/06/2012
RENV-T	19.	(11_PET_078) Pétition demandant que les assesseurs de la CDAP puissent oeuvrer après 65 ans	DINT	Baehler Bech A.	05/06/2012
RENV-T	20.	(11_INT_580) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - Le Service du développement territorial ou un autre service de l'administration cantonale a-t-il autorisé la Ville de Lausanne à aménager une structure d'accueil en zone agricole ?	DINT.		05/06/2012
RENV-T	21.	(426) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Martinet et consorts au sujet des enclaves résidentielles fermées dans le canton de Vaud	DINT	Haury J.A.	05/06/2012
RENV-T	22.	(423) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat André Marendaz et consorts au sujet de la politique de logement	DINT	Perrin J.	05/06/2012
RENV-T	23.	(11_MOT_156) Motion Jérôme Christen et consorts en faveur de l'introduction d'un droit de préemption permettant de faciliter la politique foncière des collectivités publiques	DINT	Chollet J.L.	05/06/2012
RENV-T	24.	(11_POS_261) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts pour la création de zones d'habitation à loyers modérés	DINT	Courdesse R.	05/06/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 29 mai 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(463) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Nuria Gorrite et consorts concernant l'informatique et l'information lors des élections fédérales du 23 octobre 2011- derrière le bug de la DSI, le chaos au SECRI et Réponse à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts - Le bug de l'informatique et le bug de l'information	DINT.	Depoisier A.M.	05/06/2012
RENV-T	26.	(446) Exposé des motifs et projet de loi - sur le registre foncier (LRF) - modifiant le Code de droit privé judiciaire vaudois du 12 janvier 2010(1er débat)	DFIRE.	Schilt J.J.	05/06/2012
RENV-T	27.	(454) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2010	DFIRE	Wehrli L.	05/06/2012
RENV-T	28.	(11_PET_079) Pétition contre des estimations fiscales cadastrales	DFIRE	Guignard J.	05/06/2012
RENV-T	29.	(11_PET_080) Pétition contre des estimations fiscales : arrêts du Tribunal administratif	DFIRE	Haury J.A.	05/06/2012
RENV-T	30.	(11_PET_081) Pétition pour un droit à l'égalité de traitement	DFIRE	Guignard J.	05/06/2012
RENV-T	31.	(11_POS_265) Postulat Philippe Randin et consorts concernant les frais de déplacement en cas de traitement d'une maladie ou accident	DFIRE	Poncet G.	05/06/2012
RENV-T	32.	(GC 183) Réponse du Conseil d'Etat aux observations de la commission des finances - Budget 2012	DFIRE.		05/06/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :